

Caumont Sur Garonne



# Bulletin Municipal

N° 49

*Loü petit' Caumontais*

Votre Mairie est ouverte :  
Lundi, Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Mardi, Jeudi de 13h30 à 17h  
Mercredi fermé



# Edito du Maire



Caumontaises, Caumontais,

L'été est passé, l'actualité communale a été dense. C'est déjà le temps de faire place à la rentrée scolaire, à la reprise des activités sportives et culturelles.

Je souhaite à tous les écoliers, aux parents d'élèves, aux enseignants et au personnel des écoles une très bonne rentrée 2023/2024, 137 enfants sont scolarisés au R.P.I. Caumont Sainte Marthe. Des travaux ont été réalisés à l'école pour le bien être de vos enfants : peinture classe CP, aménagements intérieurs (étagères, rideaux).

Vous découvrirez dans nos pages d'informations, que notre commune va devoir organiser son nouveau recensement de la population à partir de janvier 2024. Toutes les procédures y sont détaillées, notre agent recenseur sera sur le terrain dès le 18 janvier pour récupérer toutes les données nécessaires à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Je vous demande de lui réserver votre meilleur accueil, car ce n'est pas un travail facile. Bien entendu, il vous est possible de procéder au recensement par Internet, je vous y encourage vivement, c'est simple, rapide et cela facilitera le travail de notre agent : Madame Nathalie MANSENCAL.

Le 11 novembre s'est très bien déroulé, merci à vous pour votre présence, aux enfants, aux enseignants ainsi qu'à Mireille pour l'interprétation de la Marseillaise.

Après plusieurs déclarations de sinistres dues à la sécheresse 2022, la commune a fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'Etat. Nous attendons le retour afin que vous puissiez déclarer vos sinistres à vos assurances.

Avant la fin de l'année, un dossier de demande de subventions pour la réalisation de travaux au cimetière va être déposé auprès de la sous-préfecture et de VGA.

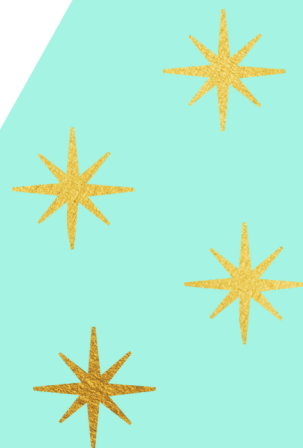
Un nouvel agent a été recruté pour l'agence postale communale et la garderie de l'école. N'hésitez pas à vous rendre au bureau de poste pour tous vos colis et affranchissements.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Caumontais en attendant de se rencontrer à l'occasion des vœux de la nouvelle année courant janvier 2024.

Je termine mon édito en vous souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos familles et amis.

Bonne lecture de votre bulletin municipal.

Pierre IMBERT  
Maire.



# LES ECHOS DU CONSEIL



## Séance 17/05/2022

### Examen et vote des taux 2023

Proposition de Monsieur le Maire de reconduire les taux de 2022 pour l'année 2023 :

Taxe Foncier Bâti : 18,90 %

Taxe Foncier Non Bâti : 84.01 %

Les élus acceptent à l'unanimité.

### Examen et vote du Budget 2023

Le budget est voté à l'unanimité.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 595 146 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 138 761 €.

### Avenant à la convention relative à l'assistance au recouvrement RODP

Evolution des termes de la convention adoptée pour le recouvrement de la Redevance pour occupation du domaine public des opérateurs téléphoniques par TE47. TE47 propose la baisse de leur contribution de 40 à 30 % sur les sommes perçues la première année et la suppression de la contribution de 20 % sur les 2 années suivantes. Les élus acceptent l'avenant à l'unanimité.

### Fixation libre des attributions de compensation CLET

Révision du fonctionnement de la CLET en ce qui concerne la GEPU dans le sens où le montant versé l'année précédente n'est plus capitalisé pour les années suivantes.

Chaque année l'attribution de compensation sera fixée en fonction des charges liées à la GEPU. Soit pour 2023 :

3 904 € de base – 300 € de 2022 + 100 € de 2023 = 3704 €.

Les élus acceptent à l'unanimité.

### Approbation de la convention de servitude entre la commune et le SDEE47

sur la parcelle B 245 (alimentation de nouvelles maisons). Les élus adoptent à l'unanimité.

### Désignation d'un représentant communal au CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est créé. Il y a lieu de désigner un élu délégué. Madame Aline CARTRON a été désignée comme représentante de la commune.

## Séance 09/06/2023

### Désignation des délégués du conseil municipal et des leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023.

**Approbation de la modification simplifiée n°2 au Plan Local d'Urbanisme** après la mise à disposition du dossier au public, période durant laquelle aucune observation n'a été déposée sur le Registre. Les élus approuvent à l'unanimité la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Désignation de Madame Fabienne DI PALMA en tant que coordonnateur communal en charge de la mise en place et de l'encadrement des opérations du recensement 2024 du 18 janvier au 17 février 2024.

**Conclusion d'une convention de servitude avec TE47** concernant l'implantation d'un poteau TDF sur la parcelle ZI 62 appartenant à la commune « Plateau de Mirannes » en vue de la pose d'une canalisation souterraine de distribution électrique de 6m, ainsi que ses accessoires et un coffret. Les élus acceptent à l'unanimité.

### Avenant au bail rural « Plateau de Mirannes »

La parcelle ZI 62 a été divisée pour détacher 160m<sup>2</sup>, cette parcelle étant louée à un agriculteur Il convient donc de dénoncer le bail au niveau de sa superficie pour retirer les 160m<sup>2</sup> vendus à TDF dans un avenant.

### Information de la dissolution du Syndicat Intercommunal des transports scolaires du Mas d'Agenais.

### Mise à jour du règlement VGA de la mise à disposition des chapiteaux aux communes adhérentes

Une nouvelle version apportant des précisions concernant le lestage, l'aubanage ainsi que les modalités pratiques de livraison et montage des chapiteaux est portée à la connaissance des conseillers.

## Séance 24/07/2023

### Fixation du prix des repas cantine

Compte-tenu de l'inflation et de la hausse des carburants, CONVIVIO doit augmenter ses tarifs :

- Repas enfants : 3,72 €
- Repas adulte : 5,60 €.

### Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

Flashez le QR Code pour accéder au site de la commune  
vous y trouverez les comptes rendus





## Séance 06/10/2023

### Recomposition des commissions de contrôle de la liste électorale

Cette commission de contrôle renouvelable tous les 3 ans, est une commission qui vérifie les inscriptions et les radiations de la liste électorale et statue sur les recours portés par les administrés.

M. Laurent CLAVAUD est désigné en qualité de délégué titulaire

M. Maxime DI PALMA en qualité de délégué suppléant.

### Travaux en cours

- Devis pour l'installation d'une échelle d'accès aux cloches de l'église de Caumont d'un montant de 360,00€ TTC.
- peinture de la classe du CP réalisée, pose de rideaux thermiques.

### Questions diverses

Recrutement de Madame Sandra AULANET-BOISVERT du 1er septembre au 31 décembre 2023. Elle succèdera à Madame Clara PERROT pour effectuer les postes de l'agent en disponibilité.

### Bilan rentrée des classes

La rentrée s'est bien déroulée. Le vote pour l'élection du conseil d'école aura lieu comme auparavant par correspondance.

### Recensement des bacs déchets

Il aura lieu du 04/10 au 16/11/2023 dans la commune en vue de la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI). Deux permanences en mairie ont lieu le 06/11 le matin et le 14/11 l'après-midi.

### Recensement population 2024

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Mme Nathalie MANSENCAL est recrutée en tant qu'agent recenseur.

### Convention numérique CDG47

Dénonciation de la convention numérique (maintenance et suivi des logiciels métiers) par le CDG à compter du 1er janvier 2024. Nouvelle mouture avec :

- 1 forfait métiers
  - 1 forfait technologique
- Ces 2 forfaits sont complémentaires au bon fonctionnement de la Mairie pour un total 3696 €.

### Travaux en cours

Devis cimetière : plusieurs devis pour la réalisation des travaux de clôture du cimetière en investissement 2024. Le devis de la Sarl Pio Terrassement est retenu. Des demandes de subvention seront déposées au titre de la FSIL et auprès de VGA. Devis sécurité incendie : le devis de la société AAS (remplacement d'un extincteur et pose de 6 blocs secours) est retenu.



## VIE MUNICIPALE



**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST UN ACTE CIVIQUE OBLIGATOIRE ET GRATUIT**

### LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune.

Ses résultats déterminent la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous, en matière d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite) ou de transports à développer.

### LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, C'EST SÛR

Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont destinés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour ne pas vous compter plusieurs fois. Ils sont supprimés des bases informatiques, une fois les résultats de l'enquête obtenus.

Les traitements de données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistique sont conformes au Règlement Général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Notre commune sera concernée en 2024. Celui-ci aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Madame Nathalie MANSENCAL sera notre agent recenseur pour cette période. Merci de lui réserver votre meilleur accueil.



## VIE MUNICIPALE

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont accueilli Madame Hélène LAPORTE, notre députée, Monsieur Jacques BILIRIT, vice-président du Conseil Départemental et président de Val de Garonne Agglomération pour la commémoration du 11 novembre 1918. Le corps des sapeurs-pompiers du Mas d'Agenais, la gendarmerie ainsi que les portes drapeaux des anciens combattants étaient également présents pour célébrer le 105ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Mireille, les nombreux enfants et leurs maîtresses, les présidents des associations locales et la population présente ont entonné la Marseillaise à la fin de la cérémonie.



## INFOS PRATIQUES



Votre agence postale Communale vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

### Les services payants de votre Agence Postale Communale

Envoi :

- Lettre verte
- Lettre suivie
- Lettre service plus
- Lettre recommandée

Envoi Colis et Chronopost + Dépôt France, Outre-mer, Europe et Monde

### Services gratuits pour les clients la Poste

Retrait d'espèces d'un CCP

Par le titulaire sur son propre compte

(au maximum 500 € par période de 7 jours glissants)





INFO DÉCHETS - VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

## Tous acteurs de la réduction des déchets avec la TEOMi

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative



*Réduire nos déchets est aujourd'hui un enjeu majeur, un impératif aussi bien environnemental que financier. Pour accélérer cette réduction indispensable, l'Agglomération lance la TEOMi : un nouveau mode de calcul de la taxe déchets incitant tous les foyers à réduire leur production d'ordures ménagères.*

### Comment ça marche ?

La **TEOMi** ce n'est pas une taxe supplémentaire, mais un nouveau mode de calcul de la taxe déchets ! Aujourd'hui, vous réglez annuellement la TEOM, taxe indispensable au financement du service public de gestion des déchets : fourniture et entretien des bacs, collecte et traitement des déchets, déchèteries, etc. La TEOM est calculée uniquement en fonction de la valeur locative de votre logement.

Avec la TEOMi, le montant à régler sera également calculé en partie en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris et de sa taille.

### Objectif : moins sortir le bac gris

Votre objectif TEOMi : sortir votre bac gris le moins souvent possible ! Comment ? Avec des gestes simples qui font la différence :

#### -> Composter

Composter, c'est 30% de poids en moins dans le bac gris. Vous avez un jardin ? L'Agglo propose des composteurs à petit prix. Pour les habitants ne disposant pas de jardin, le compostage partagé continue de se déployer. + d'infos : [environnement@vg-agglo.com](mailto:environnement@vg-agglo.com).

#### -> Mieux trier

Tous les emballages et les papiers dans le bac jaune, le verre dans les bornes, les textiles dans les points Le Relais, les déchets verts en déchèterie... en remettant chaque déchet à sa place, vous optimisez le recyclage et vous réduisez votre production d'ordures ménagères.

## Avant la TEOMi : recensement des bacs

Depuis octobre 2023 et jusqu'en mai prochain, des ambassadeurs à la réduction des déchets de l'Agglomération vont rencontrer l'ensemble des foyers du territoire, à domicile ou en Mairie. Objectifs : préparer vos bacs au passage à la TEOMi et répondre à toutes vos questions sur la réduction des déchets.

Calendrier de passage dans les communes à retrouver sur [vg-agglo.com](http://vg-agglo.com)



**RÉDUISONS  
NOS DÉCHETS  
TEOM**

Plus d'information sur [www.vg-agglo.com](http://www.vg-agglo.com)  
[environnement@vg-agglo.com](mailto:environnement@vg-agglo.com) - 05 53 64 40 46



### COMPLEMENT D'INFORMATIONS CONCERNANT LES DECHETS

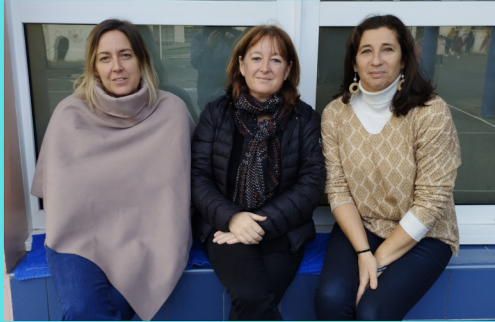
- **Bac jaune** : La part fixe du coût reste identique quelle que soit la dimension du bac. Si celui-ci est sous dimensionné, demander un bac plus grand à VGA (pas de surcout).

**INFORMATION IMPORTANTE : Mettre impérativement les déchets en vrac dans le bac jaune, ne surtout pas les mettre dans un sac poubelle.**

- **Bac gris** : Adapter le volume du bac à ses besoins personnels. Les déchets alimentaires ne seront plus autorisés dans le bac gris à compter du 01/01/2024. Se rapprocher des services de VGA pour obtenir un composteur à un prix raisonnable (voir article dans bulletin municipal N°48 juin 2023).



# Les Nouvelles de l'école



L'école cette année

L'équipe est désormais bien installée et pour la première fois depuis 10 ans reste inchangée.

La classe de Petite et Moyenne sections est toujours sous la houlette de Magali Mazas et compte 24 élèves (16 PS et 8 MS).

En Moyenne et Grande sections, Marina Simon assure la classe pour 25 élèves (9MS et 16GS).

Enfin, il a été décidé cette année que la classe 3 serait un CP pur.

Nathalie Bandel, la directrice, a donc à sa charge 17 élèves.

## Inscription pour la rentrée scolaire 2024 (enfants nés en 2021)

1) Inscription à la mairie à partir du 6 mai et jusqu'au 10 juin (si possible) avec :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Une autorisation d'inscription fournie par le deuxième parent (en cas de séparation ou divorce)

2) Inscription à l'école sans rendez-vous à 16 h40 le lundi et le jeudi avec :

- Le certificat d'inscription délivré par la mairie
- Le carnet de santé

## Le nouveau projet d'école

Chaque année, les maîtresses de Caumont réalisent un projet d'école dans lequel toutes les classes, tous les élèves sont impliqués. Pas toujours évident lorsqu'on a des élèves âgés de 3 à 7 ans !

Cette année, elles ont choisi de travailler autour de la santé, ou plutôt DES santé. (physique mais aussi psychique).

La question que se sont posé enfants et maîtresses est la suivante : « Comment être en bonne santé et appréhender au mieux le monde dans lequel nous vivons ? »

Période après période, les enfants vont se pencher sur l'hygiène, le sport, les règles de vie en société, le harcèlement, les accidents domestiques, les mauvaises habitudes (écrans), une alimentation saine...

Aux alentours du mois de mai 2024, l'école organisera ses Olympiades de la santé : les enfants accueilleront les parents et tout adulte intéressé. Divers ateliers seront proposés autour des thèmes précités, des défis sportifs attendront petits et grands.

La soirée sera couronnée par une Auberge Espagnole.

Pour être prêts le jour J, les enfants feront chaque fin de période, une répétition des ateliers. Ils proposeront aux autres élèves le fruit de leur réflexion, sous formes de jeu, de défi sportif, d'explications d'affiches...

Le 20 octobre, la première répétition a eu lieu dans une excellente ambiance. Chaque élève s'est senti investi d'une mission à accomplir... À suivre

## Marché de Noël



Le marché de Noël du RPI se tiendra cette année le vendredi 22 décembre 2023 à 16h45 dans la cour de l'école de Sainte Marthe.

Amis Caumontais venez nombreux découvrir ce que les enfants ont créé cette année.

L'APE proposera, comme l'an passé, une buvette avec vin chaud et pâtisseries entre autres bonnes choses .




**AVENIR CAUMONT FOURQUES**


## LA VIE ASSOCIATIVE

Cette saison est pleine de nouveautés, création ENFIN d'une équipe séniors avec les jeunes 18/19 du club (dont certains ont commencé en débutant) en entente avec le Mas. Les copains des alentours sont venus renforcer le groupe qui progresse de jours en jours. L'encadrement est assuré par Franck et Laurent, la présidente complète le staff.

Les filles pour toutes les catégories sont en groupement avec USVP (Virazeil, Puymiclan) et le FCM (Marmande), il y a donc une équipe en U12f-U13f, deux équipes U14f-U15f, une équipe U16f-U18f et une équipe séniors. Les toutes petites s'entraînent avec les garçons en foot animation et vont intégrer les plateaux début 2024, l'encadrement des jeunes est assuré par Francis, (Fred pour les toutes petites) et les grandes par Maxime. Il y a une équipe U10-U11 en entente avec le Mas (encadrement Fred et Vanessa).

A partir de U13 les garçons jouent en groupement avec le Mas jusqu'à U17, décision prise d'un commun accord entre les deux clubs pour que les U16 puissent jouer en région, (l'entente entre les deux clubs ne leur en donne pas la possibilité).

Parmi toutes ces équipes, certaines sont encadrées par nos dirigeants :

- Une équipe U15 encadrée par Thierry
- Une équipe U16R encadrée par Vedat et Christophe
- Une éducatrice et un éducateur fédéral, une jeune arbitre, 5 dirigeantes, 10 dirigeants.

Quelques joueuses loisirs pratiquent aux bons grés de leurs occupations professionnelles et familiales. Ce qui nous fait une centaine de licenciés pour cette saison.

Cette année nous avons bien échangé avec l'équipe (entretien et élus) de Caumont et c'est un point très positif pour l'utilisation du terrain de foot pour les entraînements de plusieurs catégories. Je remercie chaleureusement les efforts positifs de chacune et chacun en espérant que cela se pérennise. Je profite de cette tribune pour remercier encore et toujours les éducateurs et accompagnants de chaque équipe pour leur temps, leur implication sans faille et l'apprentissage puis la progression dans la pratique du foot de nos enfants.

La présidente,

Florence BROUSSARD

Contact : 06.87.60.39.12



Après avoir clôturé le premier festival de théâtre qu'elle organisait sur Meilhan/Garonne, la Rampe a dressé le bilan de ce dernier. Une fréquentation correcte et suffisante pour s'approcher de l'équilibre. Le rendez-vous est fixé en 2025 pour réitérer l'évènement.

La tournée avec la pièce d'Olivier LEJEUNE "Tout bascule" est entrée dans sa troisième et dernière saison de tournée. Le succès est toujours au rendez-vous, partout où nous nous produisons !

La Rampe travaille depuis le mois d'Octobre sur la nouvelle pièce qu'elle présentera à l'automne prochain. Une comédie déjantée de Patrick HAUDECOEUR, intitulée "Frou-Frou les bains"

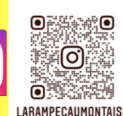
Le groupe des Rampinoux, atelier enfants de la Rampe Caumontaise, se retrouve tous les mercredis dans la salle de Mirannes pour préparer son spectacle de fin d'année. Depuis Octobre, 11 jeunes comédiens sont dirigés par Martine FERRANDIZ, Vétou POMPÈLE et Monique LABEYRIE. La date de leur représentation est fixée au 25 mai en soirée.

A vos agendas !! Notez les dernières représentations de "Tout bascule" par la Rampe Caumontaise

- Samedi 17 Février 2024 à Noailan (33)
- Samedi 16 Mars 2024 à St Michel de Lapujade
- Samedi 4 Mai 2024, Dernière représentation à Caumont sur Garonne
- Samedi 23 et 30 Novembre 2024, premières représentations à Caumont de la nouvelle comédie "Frou-Frou les bains"

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous. Rendez-vous pour vous souhaiter la bonne année et partager la galette des rois le vendredi 26 janvier à 20h00 pour l'assemblée générale annuelle de la Rampe Caumontaise.

Sébastien LAFFARGUE.  
Président



LARAMPECAUMONTAISE





## LA VIE ASSOCIATIVE

### LE DEUCH CAUMONT CLUB

L'année 2023 a été bien remplie. Ce ne sont pas moins de 13 sorties qui ont été réalisées cette année (parfois partagées par les membres du club).

- Castets-en-Dorthe (Gironde)
- La Roque-Gageac (Dordogne)
- Bieujac (Gironde)
- Monbahus : pour une découverte de la région
- St Clar (Gers)
- Tonneins Vénès
- Cours les bains (Gironde)
- Le Temple sur Lot : Sauvegarde des pompiers
- Semmens
- Rassemblement annuel à Caumont sur Garonne

Certains de nos adhérents ont également participé à :

- La Nationale qui se déroulait à Plouay dans le Morbihan (2500 2CV - 3 véhicules de notre club étaient présents)
- La Mondiale qui s'est déroulée en Suisse à Delemont (5000 2CV - 2 véhicules du club)

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 décembre 2023 à Caumont sur Garonne.

L'association du Deuch Caumont Club compte à ce jour 70 adhérents.

Pour 2024 de nombreuses autres dates sont en prévision.



Nous profitons de cette parution pour vous annoncer la date du rassemblement 2024 qui se déroulera les 8 et 9 juin à Caumont sur Garonne.



### LA DYNAMIQUE CAUMONTAISE

Cette année «OCTOBRE ROSE» a été organisée le dimanche 22 octobre par 3 associations :

- L'APE
- CAUMONT ET SON HISTOIRE
- LA DYNAMIQUE CAUMONTAISE



sous la forme d'une marche. Une matinée conviviale au cours de laquelle a eu lieu une vente de pâtisseries et de boissons.

Une soixantaine de personnes ont répondu présentes au départ de la maison du patrimoine pour une balade de 6 km en une heure et demie. Cette année, nous avons reçu deux membres de l'association de cancérologie du Lot-et-Garonne. Cette association a été créée en 2018, elle accompagne les patients résidents et soignés dans le département.

Les dons, les ventes de pâtisseries et boissons ont été reversés à cette association pour un montant de 640 €. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée.





## LA VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION CAUMONT ET SON HISTOIRE

Les membres de l'association se sont retrouvés le samedi 18 novembre dans les locaux de la maison du patrimoine, pour la 22ème assemblée générale.

#### Quelques points forts de l'année écoulée :

**Samedi 15 avril :** Caumont : Commune du Canal des Deux Mers. Opération « mon canal propre ». A midi, repas tiré du sac. Peu de candidats pour la corvée « Les gens n'aiment pas nettoyer la saleté des autres ». L'opération sera renouvelée en 2024.



**Mercredi 3 mai :** Grande corvée de nettoyage et peinture : Site du kiosque, parking, maison du patrimoine et four à pain. 22 bénévoles se sont mobilisés pour cette journée. Apéritif et repas offert par l'association.



**Jeudi 18 mai jour de l'Ascension :** Ouverture au public de la maison du patrimoine et du four à pain. Une journée de partage, d'échange, de détente et de convivialité.



**Dimanche 25 juin :** Participation à la manifestation nationale « Journées du patrimoine de Pays et des moulins ». Ambiance bistrot d'antan à la maison du patrimoine. Plusieurs activités ont été proposées aux visiteurs : une marche commentée par Christian le matin, four à bois en activité avec cuisson de croissants et de pains, repas « tiré du sac » ouvert à tous sous chapiteau, exposition sur le patrimoine et l'histoire du village et buvette toute la journée.



**Dimanche 29 juillet :** Journée pique-nique ouverte à tous au bord du canal. Belote, farniente et marche sur la voie verte.



**Dimanche 24 septembre :** Le dimanche 24 septembre, sous un magnifique soleil, le rassemblement des véhicules anciens a eu également lieu dans le village (voitures anciennes, motos, mobylettes, solex, motoculteurs, tracteurs). Une randonnée pédestre toujours commentée par Christian s'est déroulée le matin ainsi que des balades à bord des véhicules anciens, et deux roues tout au long de la journée. Un repas sous chapiteau a réuni plus de 170 participants le midi.



**Dimanche 22 octobre :** Le site de la maison du patrimoine a accueilli la manifestation « Octobre rose » en partenariat avec l'Association des parents d'élèves Caumont – Sainte Marthe et la Dynamique Caumontaise et en présence de la délégation du comité de cancérologie du Lot & Garonne. Après la marche réunissant une soixantaine de participants, un repas tiré du sac a eu lieu sous le chapiteau.



Enfin, l'assemblée générale de l'association s'est tenue **le samedi 18 novembre** à la maison du patrimoine suivi du pot de l'amitié. Un repas au restaurant « La Brasserie des Pins » a clôturé cette agréable journée.

#### Décoration du village pour les fêtes de fin d'année :

A l'approche des fêtes de Noël et du nouvel an, les deux crèches vont revoir le jour dans le village ainsi que notre village patrimonial.



*Les membres de l'association « Caumont et son Histoire » vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2024*





## LA VIE ASSOCIATIVE

L'Association des Parents d'Élèves continue son action au profit des écoles de Caumont et de Ste Marthe. Les membres se sont déjà mis au travail avec de nouveaux membres pour cette nouvelle année scolaire :

**Co-présidentes** : Stéphanie LALLEMAN et Céline MOREAU LABADOU

Trésorière : Adeline MANSENCAL

Secrétaire : Gaëlle STRYJAKOWSKI

Les membres actifs sont :

Lydie OCHOCKI, Emeline LAZON, Maeva BABIN, Gaëlle CAILLOT SYLVESTRE, Aurélie LABADOU, Gaëlle HUGUES, Carline DELAGE, Lucie CHABROL, Novélie DARNIGE, Mélissa BAUME, Michael LEPINE, Jessica NAUTS, Anne-Laure BURRELL, Nathalie RAOUL, Séverine CARNELOS, Leslie TONNELIER, Pauline SHAW, Jessica CRIDELAUZE.

### Projets financés en 2022-2023 :

- Les cadeaux de Noël pour tout le RPI (6 classes et les 2 garderies)
- Petit Déjeuner de Noël ainsi que le goûter du Carnaval
- Les sorties scolaires de fin d'année pour les 2 écoles.



### Opérations déjà faites :



- Septembre 2023 : Vélos fleuris
- Octobre 2023 : Octobre Rose avec la Gymnastique Dynamique et Caumont et son Histoire bénéfice de 640 € pour le centre de cancérologie 47
- Octobre 2023 : Opération Brioches
- Décembre 2023 : Cadeaux pour les écoles avec petit déjeuner/goûter
- Décembre 2023: Opération Sapins, opération Chocolat de Noël et petit déjeuner pour les enfants de Caumont et goûter pour Ste Marthe

### Manifestations à venir :

- 21 décembre 2023 : Spectacle de Noël pour tout le RPI à Caumont
- 22 décembre 2023 à 16h30 : Marché de Noël à Ste Marthe
- 16 février 2024 : Défit Maths pour Ste Marthe goûter offert par l'APE
- Avril 2024 : Vente de brioches
- 12 avril 2024 : Carnaval à Caumont goûter offert par l'APE
- 21 juin 2024 : Kermesse des écoles à Ste Marthe

L'APE est ouverte à tous ! Pour nous contacter :

Facebook : APE Caumont Ste Marthe

Mail : ape.caumont.ste.marthe@gmail.com



## L'ADMR, un réseau de proximité au cœur des territoires



Nous proposons de nombreux services et soins aux séniors, accompagnement du handicap, entretien de la maison et garde d'enfant.

Pour toute question ou besoin d'informations sur nos services, vous pouvez prendre contact avec notre association.

Horaires et jours d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

05.53.93.92.97

asso.caumont@fede47.admr.org

**50% des sommes versées à  
L'ADMR font l'objet d'un  
crédit ou réduction d'impôt.**





Pour tout public nous intervenons avec prise en charge de votre caisse de retraite, complémentaire santé en cas de sortie d'hospitalisation, ticket Cesu préfinancé etc..., et sans prise en charge en prestataire direct

Les personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes de la vie courante, ou dont l'état de santé nécessite une surveillance constante, peuvent faire une demande d'APA (allocation personnalisée d'autonomie) auprès du conseil départemental, le dossier est à retirer au secrétariat de la mairie de votre domicile.


**NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE**


### **Secrétariat de la Mairie**

 **05 53 93 64 08**

 Lundi, Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et Mardi, Jeudi 13h30 à 17h


**Mercredi fermé**

 [communedecaumont-47@wanadoo.fr](mailto:communedecaumont-47@wanadoo.fr)

 [www.caumont-sur-garonne.fr](http://www.caumont-sur-garonne.fr)



### **Agence Postale**

 **05 53 93 64 00**

 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30  
Fermée le **mercredi et le samedi**



## *Agenda 2024*

- **22 décembre 2023 : Marché de Noël RPI à Sainte Marthe**
- **12 Avril 2024 : Carnaval des écoles à Caumont-sur-Garonne**
- **4 Mai 2024 : La Rampe dernière représentation de " TOUT BASCULE" à Caumont-sur-Garonne**
- **8 et 9 juin : Rassemblement des "Deuch Caumont Club"**



**Vous venez de terminer la lecture de notre bulletin municipal de cette fin d'année 2023. L'équipe de la Commission Communication se tient à la disposition des associations communales. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations concernant vos prochaines manifestations ou autres évènements.**

**Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez bien de ces moments avec vos familles et amis à l'aube de l'année 2024 que nous espérons remplie de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.**

**Aline CARTRON et les membres de la Commission**